Quarante et unième Année — N° 77. Samedi 2 Octobre 1926 Bureaux: rue de la Serre, 58

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

L'extension des droits de timbre sur les valeurs mobilières en Suisse

Le vote des Chambres fédérales, réservant exclusivement les recettes sur le tabac, qui, en 1925, se sont élevées à 20 millions de francs, au profit de l'assurance-vieillesse et des survivants, a détruit de nouveau l'équilibre du budget fédéral qui avait pu être à peu près rétabli, puisque le déficit prévu pour 1926 ne s'élevait plus qu'à 1 ½ million de francs.

Il y a donc lieu de combler la brèche. C'est la tâche difficile et délicate à laquelle notre grand argentier, M. le Conseiller fédéral Musy, s'est attelé, avec la compétence qu'on lui connaît.

D'un côté, il a prévu une nouvelle compression des dépenses et d'un autre côté il s'est mis à la recherche de ressources nouvelles. Parmi celles-ci, les droits de timbre ont particulièrement retenu son attention et il a élaboré un projet de loi apportant aux lois fédérales des 4 octobre 1917 et 25 juin 1925 certaines modifications, destinées à atteindre le but poursuivi. Ce projet est actuellement en discussion au Conseil des Etats, qui a voté sa prise en considération par 25 voix contre 11 voix.

Le Message du Conseil fédéral à l'appui du projet fait ressortir tout d'abord que la pratique a permis de constater que la législation y relative souffre de regrettables lacunes et que certains taux pourraient être légèrement majorés sans que cela puisse donner à la loi l'allure d'un impôt direct sur la fortune acquise.

L'étendue de cette révision comporte une majoration des taux de droits de timbre actuels, une limitation d'exemptions fiscales, la mise en vigueur de mesures garantissant une meilleure application des droits existants et enfin un assujettissement de nouveaux objets.

*
**

En ce qui concerne le premier point, le programme de révision prévoit la majoration de moitié du *timbre d'émission* sur obligations suisses et étrangères et d'un tiers du droit sur actions, suisses et étrangères.

Le timbre de *négociations* qui est actuellement de 10 centimes par mille francs sur les titres suisses et de 40 centimes par mille francs pour les titres étrangers, serait porté à 30 cts pour les titres de la première catégorie et à fr. 1.— pour ceux de la seconde.

*
**

Quant à la *limite d'exemption fiscale*, l'expérience a démontré que certaines de ces exemptions n'ont pas eu les effets désirés et sont inopportunes; d'un autre côté, la législation en vigueur laissait aux intéressés certaines possibilités d'échapper au droit de timbre en choisissant des formes de contrat nouvelles d'où il est résulté une inégalité dans l'imposition d'opérations de même nature économique.

Aujourd'hui, les obligations émises par la Confédération, les cantons et les communes sont exemptées de l'impôt, parce qu'on supposait que les débiteurs d'emprunts privés feraient usage du droit de transférer la charge de l'impôt sur les créanciers, plaçant ainsi les obligations publiques dans une situation privilégiée.

Comme il n'en a rien été, la suppression de ces privilèges pourrait être envisagée sans inconvénient, tout en prévoyant, comme cela a été fait pour le droit sur les coupons, l'obligation du transfert de la charge sur les émissions de titres, des corporations de droit public, des banques cantonales et des établissements de crédit foncier. Seulement le projet de révision ne va pas aussi loin et en lieu et place de l'exonération complète, il prévoit un taux réduit s'élevant à la moitié du taux normal.

Les *avoirs en banque à long terme* seraient assimilés aux obligations, dès le moment où leur échéance est à plus de 6 mois. Les placements en comptes d'épargne et en comptes courants réels échapperaient par contre à l'impôt.

Quant aux *documents concernant des créances à long terme*, ensuite de prêts, le projet les assimile aux obligations, dès qu'ils portent sur des sommes supérieures à fr. 20,000 et lorsque l'une des parties contractantes au moins est inscrite au Registre du Commerce. Il s'agit de réagir ici contre la tendance que les gérants de gros capitaux ont à faire des prêts à long terme, contre reconnaissance de dette ordinaire, en vue d'échapper au droit de timbre.

Dans le domaine des *actions*, il a été constaté que pour se soustraire à ce droit, on recourt à un procédé aussi ingénieux qu'abusif: Des sociétés nouvelles se créèent par la simple modification des statuts d'une société anonyme effectivement liquidée, mais non encore radiée au registre du commerce. La modification des statuts est inscrite au registre du commerce, le capital est versé à nouveau, mais ce versement n'est pas rendu public, de telle sorte que l'administration n'a pas la possibilité de percevoir l'impôt. Le projet de loi prévoit, pour remédier à cet abus, que le droit de timbre est dû sur tout nouveau capital actions, même si le versement n'est pas inscrit au Registre du Commerce.

Les *négociations de titres* ne sont soumises actuellement à aucun droit de timbre, si les contractants ne s'occupent pas professionnellement de l'achat et de la vente des titres. Le projet supprime cette exception pour les trusts, les sociétés financières et les sociétés dites « *Holding Cies* », même si la condition de commerce professionnel de titres n'existe pas.

Chacun sait que la législation actuelle, en vue de faciliter le mode de paiement sans emploi de numéraire, exempte les chèques et assignations à vue, pourvu que ceux-ci ne soient pas postdatés et que les échéances ne soient pas à plus de 20 jours. Comme on a utilisé ce moyen pour éviter le timbre sur les quittances et les effets de change ordinaires, le projet prévoit que l'exonération se limitera aux chèques et aux assignations à vue tirées sur des banques et non sur d'autres personnes et entreprises.

*
**

Le troisième point du programme, celui des nouveaux objets à imposer, se limite à un domaine très restreint. La loi actuelle ayant déjà fait la moisson complète, il ne reste plus en fait de glanure qu'un seul objet susceptible d'être taxé, ce sont les documents concernant les participations en commandite, qui constituent un placement de capitaux, comme les participations des actionnaires envers une société anonyme.

Cette nouvelle disposition aurait un effet rétroactif. Le droit est fixé au 1 % du montant du capital.

*
**

L'application des modifications énumérées ci-dessus peut rapporter à la Confédération fr. 11 millions 320,000, dont fr. 2 millions pour le timbre d'émission sur obligations suisses, fr. 1,700,000 sur actions suisses et parts de capital social suisse, fr. 400,000 sur l'émission des titres étrangers, fr. 1,500,000 sur les titres négociés suisses et étrangers, fr. 4,500,000 sur la limitation du privilège en faveur des obligations publiques, fr. 900,000 sur les avoirs en banque à long terme, fr. 100,000 sur le capital de nouvelles sociétés anonymes, fr. 100,000 sur les négociations de titres par des trusts et fr. 120,000 sur les documents concernant les participations en commandite.

La part de la Confédération sur cette somme serait de	fr. 9,056,000
et celle des cantons de	» 2,264,000
Total	fr. 11,320,000

*
**

On pourrait s'étonner que le projet qui va être discuté par les Chambres fédérales n'ait pas davantage éveillé l'intérêt du public et soulevé les réclamations des cercles intéressés.

On peut dire que c'est grâce à la prudence avec laquelle la révision de la législation actuelle a été faite, que ce résultat a été atteint.

M. Musy a évité avec soin de procéder à une révision du droit de timbre sur les *coupons*. Ce droit ayant la signification d'un impôt sur le rendement des titres et des avoirs en banque, et ce rendement étant déjà frappé par les impôts cantonaux et communaux ainsi que par l'impôt fédéral de guerre, il ne pouvait être question de le surcharger encore par une aggravation du droit de timbre. Une telle conception aurait soulevé dans tous les milieux une résistance telle que le projet de révision en serait irrémédiablement compromis. Tel qu'il a été établi, ce projet nous paraît devoir ne pas rencontrer une opposition irréductible aux Chambres et n'avoir pas à craindre l'aléa d'un référendum.

Sans doute, il est toujours pénible de voter de nouvelles charges, celles actuelles étant déjà suffisamment lourdes à supporter; toutefois, comme

la compression des dépenses ne suffit pas à rétablir l'équilibre du budget et que des ressources supplémentaires sont nécessaires, pour y arriver, il importe de les trouver là où leur effet peut être le plus atténué. Le projet du Conseil fédéral nous paraît avoir trouvé dans ce domaine la meilleure des solutions. Espérons que la pratique ne nous démentira pas.

L'organisation économique internationale de l'avenir

La question de l'organisation économique internationale est plus que jamais d'actualité, au moment où, sous l'égide de la Société des Nations a lieu à Genève une pré-conférence destinée à préparer le terrain à une conférence économique internationale.

La *Journée industrielle*, curieuse à juste titre de connaître les idées du délégué allemand à la Société des Nations, M. de Rheinbaben, l'a interviewé récemment et nous résumerons ci-dessous à l'intention des lecteurs de la *Fédération Horlogère*, les idées, toutes personnelles d'ailleurs, émises par l'éminent économiste.

Il reconnaît, tout d'abord que l'Allemagne ne peut songer actuellement à reprendre le projet de la *Mittel-Europa*, qui fit couler tant d'encre avant la guerre; le problème de son expansion commerciale et de sa vie économique elle même a à s'adapter à des conditions politiques nouvelles: la Société des Nations élève à un plan nouveau les relations entre peuples.

L'idée d'un consortium douanier et économique de l'Europe centrale doit être exclue; la suppression des barrières douanières sera du reste une impossibilité, tant que subsistera le dénivellement monétaire actuel.

La stabilisation monétaire dans tous les pays de l'Europe est une condition préalable et indispensable à toutes combinaisons durables de l'ordre économique; une fois qu'elle sera réalisée, il conviendra de faciliter mieux les échanges selon la spécialisation que chaque pays a reçu de la nature ou de son igéniosité.

« On a dit: mettre en commun les matières premières, les produits du sol et de l'industrie. C'est une utopie.

« Mais il paraît hautement désirable que les pays pays européens s'entendent pour s'assurer réciproquement par des facilités douanières, de « *grandes masses de consommation* ».

« Cette expression ne suppose pas une conquête des marchés étrangers, elle suppose un accord équitable, une répartition.

« Procurer aux industries des masses de consommation, c'est leur permettre un travail régulier, ordonné, donc aux meilleures conditions de revient. Cette préoccupation a doublement un caractère social: la main-d'œuvre en sera satisfaite, car le salaire sûr vaut mieux que le salaire haut, mais par à-coups et avec contre-coups de chômage. Et puis, c'est le consommateur qui y trouvera son compte.

« Je verrais assez bien des ententes douanières à deux ou à plusieurs, s'inspirant des considérations économiques et sociales que je viens de dire. Nous vivons tous au jour le jour, à l'année l'année. Nous devrions donc envisager des conventions douanières à échelles descendantes, en quelque sorte, c'est-à-dire qu'on prévoirait des réductions progressives de tarifs, une fois admises les bases du régime. Elles permettraient aux Etats de tenir compte des circonstances qui, elles aussi, se modifient progressivement et aux industriels, d'adapter leur production et leurs échanges, sans heurts ni brusqueries, à l'intérêt général interprété par les accords commerciaux entre gouvernements.

« Il y a partout du suréquipement industriel, des concurrences fâcheuses se sont établies, que le dénivellement des changes complique et exaspère. Il serait dangereux de vouloir d'un coup remettre tout en ordre. Cependant on ne peut attendre l'ordre parfaitement rétabli pour s'entendre.

Douanes

Bolivie. — Modification du système de recouvrement des droits consulaires.

A titre documentaire, nous donnons ci-dessous traduction d'un décret du Gouvernement bolivien, qui modifie la réglementation employée dans ce pays pour le recouvrement des droits consulaires sur les marchandises importées en Bolivie:

Le recouvrement des droits consulaires, qui étaient jusqu'à maintenant perçus selon les dispositions de la loi du 5 février 1920, est modifiée à dater du 1er juillet 1926. La perception de ces droits sera faite par l'intermédiaire des Douanes Nationales, au moment de la liquidation des polices d'importation. A cet effet, les Consuls se borneront à établir et noter sur la facture consulaire le montant des droits de 3 % *ad valorem* indiqué en monnaie identique à celle de la facture.

Les autres droits et impôts pour légalisation et visa de documents, passeports, etc., seront, comme toujours, perçus dans les consulats, au moyen de d'emploi obligatoire de timbres spéciaux.

Dans les consulats peu importants dirigés par des consuls honoraires, tous les droits et impôts seront perçus comme antérieurement, sans modification aucune.

Italie. — Droits (Agio).

Du 27 au 30 septembre inclusivement, l'agio pour le payement des droits de douane est de *429* % (semaine précédente 436 %).

Venezuela. — Nouvelle loi douanière.

La *Gaceta Oficial* du 29 juillet 1926 a publié le texte de la nouvelle loi des douanes qui ne diffère pas sensiblement de l'ancienne loi de 1918. Cependant certaines de ces modifications sont importantes et concernent notamment les factures consulaires, les marchandises perdues en cours de route, les droits indûment perçus et les amendes encourues par les capitaines de navires et les importateurs.

Chronique des métaux et diamants

Convention internationale du platine.

On mande de Francfort que les plus importants producteurs de platine de tous les pays discutent actuellement une proposition américaine, concernant la conclusion d'une convention internationale du platine. En connexion avec la réalisation d'une convention internationale concernant le prix mondial, une vaste campagne serait amorcée visant l'unification des dispositions de poinçonnement des objets en platine et alliages de platine, selon le modèle suisse.

Chronique sociale

L'initiative pour l'approvisionnement du pays en blé.

Le Comité d'action en faveur de l'initiative pour l'approvisionnement du pays en blé, à l'exclusion du monopole, communique ce qui suit:

La récolte des signatures touche à sa fin. Le comité remettra prochainement à la Chancellerie fédérale plus de 70,000 signatures légalisées, provenant de tous les cantons. Le texte de l'initiative concorde étroitement avec le projet d'article constitutionnel du Conseil fédéral du 27 mai 1924 excluant le monopole. Il fixe cependant de façon plus précise l'obligation pour la Confédération de prendre livraison des céréales indigènes.

L'initiative demande l'adoption dans la Constitution fédérale d'un art. 23 bis, ainsi conçu:

1. La Confédération prend des mesures pour assurer l'approvisionnement du pays en blé et encourager la culture des céréales dans le pays.

2. Elle devra notamment,

a) entretenir elle-même des réserves de blé ou pourvoir à ce qu'il en soit constitué de toute autre façon;

b) faciliter et encourager par des prescriptions et des mesures appropriées la culture ainsi que l'utilisation et la transformation du blé du pays; en particulier assurer *aux producteurs de blé de bonne qualité et propre à la mouture la vente à un prix qui permette la culture du blé dans le pays.* Il sera tenu compte dans une mesure équitable des intérêts de ceux qui cultivent du blé pour leur propre consommation, ainsi que des intérêts des régions montagneuses.

3. La législation fédérale déterminera l'application de ces principes. Toutefois, elle ne pourra attribuer ni à la Confédération ni à un organisme privé le droit exclusif d'importer du blé (monopole), les nécessités du temps de guerre demeurant réservées.

L'initiative tient compte aussi bien des besoins généraux du pays que des exigences de l'agriculture, tout en excluant le monopole. Elle devra dans tous les cas être soumise à la votation populaire, de façon à donner aux électeurs la possibilité de repousser le monopole, et de tenir compte néanmoins des vœux de l'agriculture.

Variété

Numération universelle.

Depuis de nombreuses années le fantôme d'une langue universelle a suscité les hommes à concevoir une langue qui permette aux différents peuples du monde de commmuniquer ensemble plus facilement. Une rivalité entre les diverses nations a empêché l'adoption d'une langue courante et c'est ainsi que le Dr. Luis Lazaro Zemenoff fut amené à créer l'Esperanto auquel aucune objection ne pouvait être faite en raison de ce qu'il aurait accordé l'ascendance d'une certaine langue au-dessus des autres.

Le langage mathématique est d'une importance aussi grande et nécessite la même unification que les langues au moyen desquelles les peuples expriment leurs pensées, car les deux grands systèmes actuels de nomenclature: le système anglais et le système français sont ambigus à de nombreux points de vue. En fait la numération aux Etats-Unis où se parle la langue anglaise est conforme au système français, tandis qu'en Espagne et dans la plupart des pays de l'Amérique Latine c'est la nomenclature anglaise qui est employée.

Il est évident qu'un système standard de numération empêcherait les malentendus résultant du fait que deux peuples emploient les mêmes termes numériques dans une transaction, mais accordent à ces termes des significations très différentes.

Dans la table qui accompagne cet article, le système anglais est indiqué avec ses six désignations qui forment un groupe. Le premier groupe est celui des unités, le deuxième celui des millions, le troisième celui des billions, la quatrième celui des trillions, etc. Chaque groupe est divisé en classes chacune ayant trois désignations. Dans le système de numération français, les classes n'ont que trois désignations, les unités, les dizaines et les centaines de chaque dénomination. Dans le système universel chaque groupe ou classe, car ces deux termes peuvent s'employer sans confusion, ont trois désignations.

En se reportant à la table, on verra également que le système universel remplace les expressions mille millions, mille trillions, etc. employées par le système anglais, par la terminaison « ard » qui produit les mots milliards, billiards et trilliards. L'adoption de cette nomenclature éliminerait le mot français milliard, le mot américain billion et l'expression anglaise mille millions qui désigne 1,000,000,000.

A titre d'exemple supplémentaire, si nous choisissons un nombre pour indiquer la simplicité du système universel, le nombre 417,865,352,647,259,382 serait exprimé d'après le système anglais: quatre cent dix-sept mille, huit cent soixante-cinq billions, trois cent cinquante-deux mille et six cent quarante-sept millions, deux cent cinquante-neuf mille, trois cent quatre-vingt deux.

D'après le système français le même nombre se lit: quatre cent dix-sept quadrillions, huit cent soixante-cinq trillions, trois cent cinquante-deux billions, six cent quarante-sept millions, deux cent cinquante-neuf mille, trois cent quatre-vingt deux.

Dans le système universel, il se lit: quatre cent dix-sept billiards, huit cent soixante-cinq billions, trois cent cinquante deux milliards, six cent quarante-sept millions, deux cent cinquante-neuf mille, trois cent quatre-vingt-deux.

Dans les fractions décimales, la terminaison « ièmes » serait appliquée comme cela est le cas actuellement avec quelques changements.

L'adoption du système universel ne semble présenter aucune difficulté, car les termes adoptés se rapprochent de près de ceux en usage actuellement et ce système a l'avant[illegible] de ne pas remplacer la terminologie d'un [illegible]ar celle d'un autre. Il est évident qu'il sera difficile de confondre ce système de numération avec les deux autres méthodes car bien que les règles du système français soient adoptées pour la formation des diverses classes, on peut se rendre compte que c'est le même système que le système anglais dont le nom des classes a été changé.

Par l'adoption de ce système on ferait un pas considérable en avant vers la standardisation mathématique, car les nombres [illegible] sont les mêmes dans toutes les langues auraient des classes de même nom.

Le système de numération suggéré ci-dessus est dû au Dr. P. Madera et aurait l'avantage de marquer la tendance vers le but que tous les marchands s'occupant du commerce étranger voudraient voir atteindre, l'unification et la standardisation des méthodes et termes d'énumération, de description et de mesure des articles et matières qui constituent les marchandises.

L'avantage du système Madera est qu'il ne donne pas la priorité à un système par rapport à un autre,

mais qu'il adapte une terminologie nouvelle et définie qui peut être facilement comprise de ceux qui ont fait usage des systèmes en vigueur actuellement.

Comme on peut le voir ce système n'apporte aucun changement à la numération pour les nombres au-dessous et y compris les millions qui à l'heure actuelle se composent de la même façon dans les divers systèmes.

Système anglais.

GROUPES	BILLIONS						MILLIONS						UNITÉS					
	3me groupe						2me groupe						1er groupe					
CLASSES	Milliers de Billions			Billions			Milliers de Millions			Millions			Mille			Unités		
	6me classe			5me classe			4me classe			3me classe			2me classe			1re classe		
DÉSIGNATIONS	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités
NOMBRE	4	1	7	8	6	5	3	5	2	6	4	7	2	5	9	3	8	2

Système français.

CLASSES	Quadrillions			Trillions			Billions			Millions			Mille			Unités		
	6me classe			5me classe			4me classe			3me classe			2me classe			1re classe		
DÉSIGNATIONS	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités
NOMBRE	4	1	7	8	6	5	3	5	2	6	4	7	2	5	9	3	8	2

Système universel.

CLASSES	Billiards			Billions			Milliards			Millions			Mille			Unités		
	6me classe			5me classe			4me classe			3me classe			2me classe			1re classe		
DÉSIGNATIONS	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités	Centaines	Dizaines	Unités
NOMBRE	4	1	7	8	6	5	3	5	2	6	4	7	2	5	9	3	8	2

Bibliographie

Annuaire suisse, de *Rudolf Mosse,* Edition 1926, fr. 40.—. Edition 1927 (prix de souscription: fr. 30.—).

Cet excellent annuaire contient le Répertoire des localités mentionnant toutes les localités se trouvant dans la « Partie des adresses », avec indication du canton auquel elles appartiennent et de la page sur laquelle figure l'endroit cherché.

La partie de l'Economie publique contient la constitution de la Confédération, les autorités fédérales, les bureaux internationaux, les légations et consulats; de plus des données de caractère général sur l'importation et l'exportation suisses, ainsi que des tableaux statistiques et des exposés illustrant l'importance des différentes branches de l'industrie et du commerce suisses au point de vue économique. Dans cette partie on trouvera aussi une liste des « Organisations économiques », où figurent, classifiées d'après les branches, les associations créées pour la sauvegarde des intérêts collectifs des divers groupes professionnels.

Le Registre général du Commerce contient par ordre alphabétique d'après les noms toutes les raisons sociales inscrites au Registre du commerce, avec indication des membres des conseils d'administration autorisés à signer, des directeurs, sous-directeurs, gérants, administrateurs, fondés de pouvoir, etc., ainsi que du capital social, de la somme commandite, etc.

La partie des adresses mentionne les adresses de l'industrie, du commerce, des artisans, hôtels et restaurants, médecins, avocats, des hôpitaux et asiles, des services techniques communaux, etc. de toute la Suisse.

Les vocabulaires, français-allemand, italien-allemand et anglais-allemand facilitent l'usage du « Registre des Branches ».

Le registre des branches est le résumé alphabétique de toutes les branches se trouvant dans la « Partie des adresses ».

Le répertoire des spécialités indique la page sur laquelle on trouve les spécialités cherchées.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrement:

10/IX/26. — *Flinco*, soc. coopérative, exploitation d'un atelier d'émaillerie en tous genres. Directeur: Léon-Joseph Wyss, de La Chaux-de-Fonds. Siège: Rue du Doubs 89, La Chaux-de-Fonds.

Radiations:

24/IX/26. — *Wwe Ludwig Rosina*, horlogerie, bijouterie, Samaden.

4/IX/26. — *Arnold Roth et Co.*, soc. n. coll., fabrication de boîtes de montres en or, La Chaux-de-Fonds.

Registre des régimes matrimoniaux.

21/IX/26. — *Jules Metthez*, de Montmelon, chef de lamaison « Jules Metthez », fabrication, achat et vente d'horlogerie, Bienne, et son épouse Berthe née *Rohrer*, ont adopté le régime de la séparation des biens.

Concordats.

Prolongation du sursis concordataire:

Le sursis accordé à *Mairet-Moser Chs,*, fabrique de pierres fines, ellipses et levées, Les Brenets, est prolongé de 2 mois, l'assemblée des créanciers renvoyée au 29 novembre 1926.

Homologation du concordat:

7/IX/26. — *Steiner frères, Montres Esef, Stona et Usa (Steiner Brothers, Esef, Stona et Usa Watch Co.),* Bienne.

9/IX/26. — *Kocher et Schluep*, horlogerie, « Modeta Watch », Bettlach.

Faillites.

Ouverture de faillite.

18/IX/26. — *Arnold Girardbille*, fabricant de boîtes de montres or, Rue du Nord 175, La Chaux-de-Fonds.
Délai pour productions: 2 novembre 1926.
Assemblée des créanciers: 8 octobre 1926.

Etat de collocation:

Failli: *André Strahm, Cita Watch Factory*, Cortébert.
Délai pour action en opposition: 9 octobre 1926.

Brevets d'invention

Enregistrements:

Cl. 69, No. 117390. 19 novembre 1925, 18 h. — Boîte de résonnance pour gramophones. — *Edouard Lassueur*, Ste-Croix (Suisse). Mandataire: L. Flesch, Lausanne.

Cl. 71 e, No. 117392. 24 décembre 1925, 20 h. — Dispositif de remontage et de mise à l'heure d'une montre. — *Société Anonyme Le Coultre et Cie*, Le Sentier (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, Genève.

Co. 71 f, No. 117395. 30 décembre 1925, 19 h. — Mouvement de montre. — *A. Michel S. A.*, Grenchen (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 71 f, No. 117394. 21 décembre 1925, 20 h. — Boîte de montre. — *Jean-Louis Pfaeffli et Cie*, 40, Rue de St-Jean, Genève (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant: E. Imer-et de Wurstemberger ci-devant: E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, Genève.

Cl. 71 e, No. 117485 (114140). 25 novembre 1925, 20 h. — Dispositif de mise à l'heure et de remontage d'un indicateur de temps tel qu'une montre. — *Société Anonyme Le Coultre et Cie*, Le Sentier (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant: E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, Genève.

Modifications:

Cl. 71 b, No. 112830. 24 mars 1925, 20 h. — Dispositif d'ajustement à frottement gras d'un renvoi de minuterie sur un tambour de barillet. —

Cl. 125 b, No. 112897. 16 mars 1925, 18 ¼ h. — Calotte d'emballage de mouvement de montre. — *Emil Gisiger, Uhrenfabrik Atlantis, Flambeau, Times*, Bienne (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne. *Transmission* selon déclaration notariée du 17 août 1926 en faveur de *Hans Gisiger, Uhrenfabrikationsgeschäft Times (Hans Gisiger, Times Watch Mfg)*, Selzach (Soleure, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 18 août 1926.

Radiation:

Cl. 120 b, No. 100591. — Compteur-avertisseur pour le contrôle de la durée des conversations téléphoniques.

COTES

1 Octobre 1926

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 111,—	le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500,—	»
» laminé, pour doreurs	» 3575,—	»
Platine manufacturé	fr. 21.90	le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 3 septembre 1925.

	comptant		A terme	
Londres	29 sept.	30 sept.	29 sept.	30 sept.
Cuivre	58 7/16	58 5/16	59 3/16	59 1/16
Electrolytique	66 1/4	66 1/4	66 1/2	66 1/2
Etain	312 3/4	308 7/8	301 7/8	299 1/2
Plomb	31 11/16	31 9/16	31 1/3	31 3/8
Zinc	34 3/4	34 11/16	34 1/2	34 1/2
Paris	24 sept.	25 sept.	27 sept.	28 sept.
Platine	137.000	136.000	136.000	135.000
Or	25.000	24.900	24.900	24.700
Argent	780	770	770	760
Londres				
Or	84/11 1/2	84/11 1/2	84/11 1/2	84/11 1/2
Argent	27 1/4	27 1/4	27—	27—
New-York				
Argent	59 1/8	59 1/4	58 1/8	58 1/4

Change sur Paris . . . . . fr. 14.55

Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte 3 1/2
» » avance s/nantissement 4 1/4

			Parité en fr. suisses	Escompte %	Demande	Offre
France	100	Frs	100.—	7 1/2	14.55	14.85
Gr. Bretagne	1	Liv. st.	25.22	5	25 08	25.13
U. S. A.	1	Dollar	5.18	4	5.15	5.185
Canada	1	Dollar	5.18	—	5.155	5.20
Belgique	100	Frs	100.—	7	13.85	14.20
Italie	100	Lires	100.—	7	19.30	19.60
Espagne	100	Pesetas	100.—	5	78 30	78 90
Portugal	100	Escudos	560.—	8	26 —	27.—
Hollande	100	Florins	208,32	3 1/2	207.—	207.50
Allemagne	100	Reichsmk	123.45	6	123.10	123 40
Autriche	100	Schilling	72.93	7	72 90	73.30
Hongrie	100	Cour.	105.—	6	72 20*	72.70*
Tchécoslov.	100	Cour.	105.—	6	15.30	15 35
Russie	100	Roubles	266.67	5 1/2	—	—
Suède	100	Cr. sk.	138.89	4 1/2	138.—	138 60
Norvège	100	Cr. sk.	138.89	5 1/2	113.—	113.50
Danemark	100	Cr. sk.	138.89	5	137 —	137 60
Bulgarie	100	Leva	100.—	10	3.70	3.80
Roumanie	100	Lei	100.—	6	2.60	2.75
Yougoslavie	100	Dinars	100.—	6	9.12	9.17
Grèce	100	Drachm.	100.—	8 1/2	5.60	6 30
Pologne	100	Zloty	100.—	10	—	—
Turquie	1	Liv. turq.	22.78	—	2.25	2.85
Finlande	100	Mks finl.	100.—	7 1/2	12 80	13.05
Argentine	100	Pesos	220.—	6 1/2	209.50	211.—
Brésil	100	Milreis	165.—	—	77 25	78 25
Indes	100	Roupies	168.—	4	187.—	189.—
Japon	100	Yens	258.—	7,3	250.—	252.—

*) par million

Cote du Diamant Boart.

(Prix de gros pour quantités minima 5000 carats comptant).

Diamant boart fr. 20.70 à fr. 20.90
Qual. supér. fr. 0.30 à fr. 1.20
par carat en plus.
(Comm. par *Lucien Baszanger, Genève*).

Diamant boart £ 0/16/3 comptant.
(Comm. par *L. M. Van Moppes & Sons, Londres*).

Reproduction interdite.

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

Correspondances des Paquebots-Poste

SERVICE DES LETTRES. **valables du 1er au 31 Octobre 1926**

	PAYS	Date des départs	Dernière heure pour la remise dans la boîte aux lettres à					Durée probable du trajet
			La Chaux-de-Fonds	Genève Poste pr.	Locle	Bienne Transit	Soleure	
EUROPE	1. Crête (via Athènes) par le train Orient-Express jusqu'à Athènes	Chaque jour	Semaine 18,35 Dimanche 18,15	4.— 4.—	18.— 19.20	21.— 20.45	20.— 16.30	Athènes = 5 jours Départ d'Athènes par prochaine occasion
EUROPE	2. Malte voie de Syracuse	Départ de Chiasso tous les jours, sauf le jeudi.	Semaine 18,35 Dimanche 18,15	10.45 6.—	18.—	20.35 20.20	13.50 16.30	Syracuse à Malte = 11 à 12 heures
ASIE	3. Chine (Hong-Kong, Macao), Kiautschou, Mandchourie via Transsibérien Lettres, cartes postales, papiers d'affaires et envois express via Berlin-Riga-Moscou	Octobre 1 *, 2 **, 8 *, 9 ** 15 *, 16 **, 21 *, 22 **, 29 *. 30 **	*) via Bâle 14.25	7.—	*) 12.—	10.30	10.35	Canton = environ 24 jours Hongkong = environ 22 jours Shanghai = environ 18 jours
ASIE	Imprimés, Echantillons via Berlin-Riga-Moscou	Octobre 4 *, 6 *, 11 * 12 *, 18 *, 20 *, 25 *, 27 *	**) via Bâle 20.15	7.—	**) 18.—	10.30	10.35	Canton = environ 28 jours Shanghai = environ 24 jours Hongkong = environ 27 jours
ASIE	4. Penang, Malacca, Siam	Octobre 7, 14, 21, 28	via Genève 20.15	le lendem. 10.—	19.20	le lendem. 7.20	20.—	Penang = 20 jours
ASIE	5. Ceylan	Octobre 7 **, 7 ***, 14 *, 21 ***, 22 **, 28 * Novembre 4 *** 5 **	*) via Genève 20.15 **) via Chiasso sem. 18.35 dim. 18.15 ***) via Genève 12.20	le lendem. 10.— 21.—	19.20 18.— 18.— 11.50	*) le jour suiv. 7.20 **) 20.35 ***) 12.25	20.— 20.40 16.30 11.30	Colombo = 16 à 18 jours
ASIE	6. Chypre	Octobre 7, 14, 21, 28 Novembre 4	via Chiasso 20,15	24.—	18.—	20.35	20.40	Larnaca = 4 à 5 jours
ASIE	7. Inde Britannique (sauf Ceylan), Aden, Chandernagor, Goa, Pondicherry, Afghanistan et Belouchistan, Mesopotamie (Irak)	Octobre 7, 14. 21, 27	via Genève 20.15	le lendem. 10.—	19.20	Chaque vendredi à 7.20	20.—	Aden = 10 jours Bombay = 15 jours
ASIE	8. Indes Néerlandaises	Octobre 7 13 *, 21, 27 * Novembre 4	via Chiasso sem. 18.35 dim. 18.15 *) via Genève 12.20	21.15 17.30	18.— 11.50	S. 20.35 D. 20.20 *) 12.25	20.40 16.30 11.30	Sabang = 21 jours Batavia = 26 jours Padang = 25 à 27 jours
ASIE	9. Singapore, Bornéo, Cochinchine, Annam, Tonkin, Philippines	Octobre 7 ***, 13 *, 21 *** 27 * Novembre 4 ***	*) via Genève 20.15 **) via Genève 12.20 ***) via Chiasso 18.35	le lendem. 10.— 21.15	19.20 11.50 18.—	*) le jour suiv. 7.20 **) 12.25 ***) 20.35	20.— 11.30 20.40	Singapore = 22 jours de Singapore à Saïgon et Manille par la prochaine occasion
ASIE	10. Japon, Formose, Corée a) Lettres, cartes postales, papiers d'affaires et envois express via Berlin-Riga-Moscou-Fusan	Octobre 7, 9 *, 15, 16 *, 22, 23 *, 29, 30 *	via Bâle 14.25	7.—				Shimonoseki = 16 jours
ASIE	b) Imprimés et échantillons (seulement pour les envois portant l'indication d'acheminement « via Sibérie » via Berlin-Riga-Moscou-Fusan	Octobre 4 * 6 *, 11 *, 13 *, 18, 20, 25, 27	*) via Bâle 20.15	7.—	8.15	10.30	10.35	Shimoniki = 19 à 23 jours
ASIE	Imprimés, Echantillons, Papiers d'affaires via New-York—San-Francisco	Comme Etats-Unis.		24.—				Yokohama = 27 à 31 jours
AFRIQUE	11. Egypte	Octob. 1 *, 3, 6 *, 7 *, 7, 9 *, 10, 13 *, 13 *, 14, 15 *, 17, 20 *, 21 *, 21, 22 * 23 * 24 27 *, 28 *, 28, 29 *, 30	via Genève *) via Chiasso	† 17.30 § 10.— 21.15			20.— 20.40	Port-Saïd = 5 jours Alexandrie = 4 jours
AFRIQUE	12. Colonie du Cap, Natal, Orange, Rhodesia, Transvaal, Basoutoland, Bechouanaland, Lourenço-Marquès, Mozambique	Octobre 6. 13, 20, 27	via Bâle 20.15	24.—	19.20	20.45	20.40	Capetown = 18 jours de Capetown: à Durban 69 heures à Bloemfonstein 28 » à Johannesburg 38 » à Pretoria 39 » à Lourenço-Marquez 4 jours
AFRIQUE	13. Zanzibar, Afrique orient. brit.	Octobre 7 *, 12, 14 *, 21 *. 26 28 *	via Genève 12,20 *) via Genève 20.15	17.30 10.— le lendem.	11.50 19.20	12 25 *) 21.—	11.30 20.—	Zanzibar = 19 à 22 jours
AMÉRIQUE	14. Etats-Unis	Octobre 5, 5 *, 6, 8, 11, 12, 12 *, 13, 15, 15 *, 19, 20, 22 25, 29 Nov. 1	20.15 *) 14.25	24.— 18.—	19.20 13.30	21.— *) 19.05	20.45 16.45	New-York = 8 à 9 jours
AMÉRIQUE	15. Canada	via New-York	20.15 *) 14.25	24.— *) 18.—	19.20 13.30	20.45 *) 16.55	20.45 16.55	
AMÉRIQUE	16. Mexique. Costa-Rica, Cuba, Curaçao, Equateur, Guatémala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Pérou, Porto-Rico, Salvador. St-Domingue	Via New-York	20.15 *) 14.25	24.—	19.20 13.30	21.— *) 19.05	20.45 16.45	de New-York: à Mexico 5 jours à Kingston 5 à 6 jours à St-Domingue 7 à 9 » à Panama 7 à 10 » à San-José 8 à 10 » à Lima 15 à 16 »
AMÉRIQUE	17. Venezuela	via New-York.	20.15 *) 14.25	24.—	19.20 13.30	21.— *) 19.05	20.45 16.45	Buenos-Ayres = 20 jours Rio de Janeiro = 16 jours de Buenos-Ayres à La Paz environ 3 jours de Buenos-Ayres à Santiago et Valparaiso environ 2 jours
AMÉRIQUE	18. Argentine, Bolivie, Brésil *), Chili, Paraguay, Uruguay *) excepté Para, Pernambouc et Bahia	Oct. 3, 5, 5 **, 5 *, 8 ***, 10, 11 ** 13 **, 13 ***, 15, 18, 18 ***. 20 *, 21, 22, 25, 28 * 28 ** 30 *** Nov. 1	via Bâle 14.25 *) via Chiasso 18.35 **) via Chiasso 8.45 ***) via Bâle 20.15	17.45 10.45 17.30	13.30 18.— 8.15 19.20	16.55 *) 20.35 **) 13.45 ***) 20.45	16.45 20.40 10.35 20.40	
AUSTRALIE	19. Australie méridionale, occidentale, land, Tasmanie, Nouvelle Calédo-Nouvelles Galles du Sud, Queensnie, Nouvelle-Zélande, Victoria	Octobre 14, 21 *, 22 *, 28, Novembre 4 *, 5 *	via Genève 20.15 *) via Chiasso 18.35	le lendem. 10.— 21.15	19.20 18.—	le jour suivant 7.20 20.35	20.— 20.40	Fremantle = 27 jours Adelaïde = 29 jours Melbourne = 30 jours Sydney = 31 jours Brisbane = 33 jours
AUSTRALIE	20. Hawaï (Iles Sandwich)	Via New-York.	20.15 *) 14.25	24.—	19.20 13.30	21.— *) 19.05	20.40 16.45	Honolulu = 22 jours

Observations: L'heure indiquée comme dernière limite concerne les lettres « ordinaires » seulement, les « lettres recommandées » doivent par contre, en règle générale, être remises au guichet — au minimum — 20 minutes avant les heures prévues ci-dessus.

La désignation du port d'embarquement (via Naples, via Lisbonne, par exemple) est facultative, le bureau de poste acheminant — toujours — par la voie la plus rapide.

Il n'est accepté aucune responsabilité quant à l'horaire ci-dessus.

A.S.

Les articles les plus goûtés de la maison

A. SCHILD S. A.

Cal. 545

4″ ancre
10,5 × 16,3 mm.

Cal. 520

5″ ancre
12,5 × 19,5 mm.

Cal. 610

5 1/2″ ancre
13 × 22,35 mm.

Cal. 444

6″ ancre
14 × 23 mm.

Cal. 501

6 1/2″ ancre
15,1 × 25,3 mm.

Cal. 626

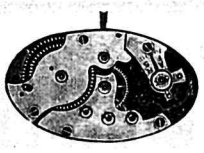

6 1/2″ ancre
15,1 × 25,3 mm.

Cal. 628

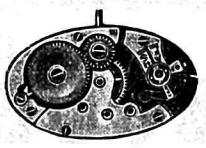

6 1/2″ ancre
15,1 × 25,3 mm.

Cal. 500

6 1/2″ ancre
15,1 × 25,3 mm.

Cal. 558

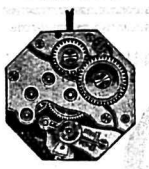

7 3/4″ ancre
17,5 × 17,5 mm.

Cal. 483

6 3/4″ ancre
15,5 × 25 mm.

Cal. 475

5″ ancre
12,8 × 19,5 mm.

Cal. 525

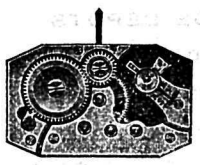

6 3/4″ ancre
15,5 × 25 mm.

Cal. 624

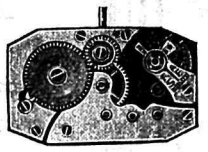

6 3/4″ ancre
15,5 × 25 mm.

Cal. 627

5″ ancre revolver
12,8 × 19,5 mm.

Cal. 589

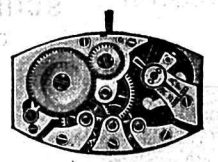

6 3/4″ ancre
15,5 × 24,9 mm.

Cal. 552

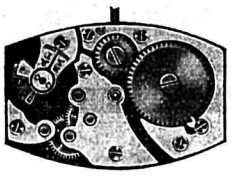

8 3/4″ ancre à sec.
19 × 29,4 mm.

Cal. 369

6 3/4″ ancre

Cal. 612

8 3/4″ ancre

Cal. 574

9 3/4″ ancre

Cal. 635

11 1/4″ ancre 6,0 size

Dernière création

Cal. 639

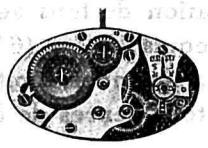

6 1/2″ cyl. vue 15,1 × 25,3 mm.

Cal. 533

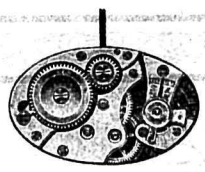

6 3/4″ cyl. vue
15,5 × 25 mm.

Cal. 519

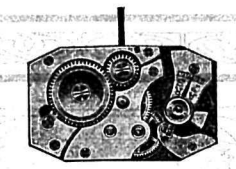

6 3/4″ cyl. vue
15,5 × 25 mm.

Cal. 573

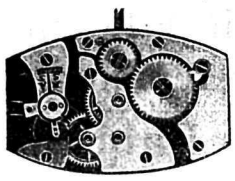

8 1/2″ sec. cyl. basc.
19 × 29,4 mm.

Cal. 613

9″ cyl. vue à sec.

Cal. 614

9″ cyl. basc. à sec.

Cal. 555

5″ cyl. vue
12,85 × 19,5 mm.

A. SCHILD S.A. GRENCHEN

DÉCOLLETEUSES BECHLER

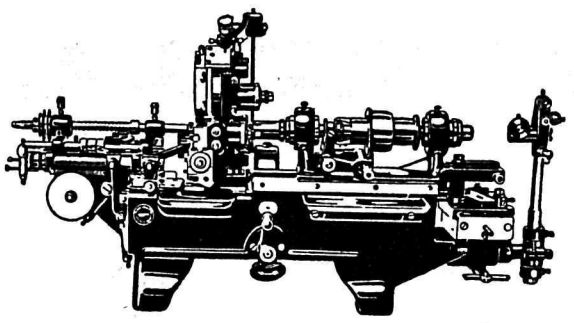

les plus avantageuses pour
toutes les fournitures d'horlogerie:

Machines autom. aux pignons de finissages
Machines autom. aux chaussées et minuteries
Machines autom. aux tiges de remontoirs
Machines autom. aux arbres de barillets
Machines autom. aux axes et tiges d'ancres
Machines autom. aux écorces de cylindres
Machines autom. aux vis, etc., etc.

ANDRÉ BECHLER, FABRIQUE DE MACHINES MOUTIER

FABRIQUE D'ÉBAUCHES

ETA

SCHILD FRÈRES & Co.
GRENCHEN (Suisse) 1331

5 1/4 lig., c. 370
assort. 8 3/4 lig.
Larg. 1280 - Long. 1920

6 lig, 345 ancre
assort. 8 3/4 lig.
Larg. 1400 - Long. 2270

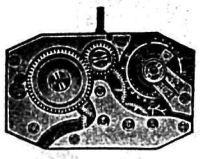

6 3/4 lig., c. 411
assort. 10 1/2 lig.
Larg. 1520 - Long. 2460
Interchangeabilité absolue.

10 1/2 lig., c. 128
ancre à vue

6 1/2 lig., c. 425
assort. 10 lig.
Larg. 1480 - Long. 2495
Interchangeabilité absolue.

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 120.000.000 Réserves: Fr. 33.000.000

LIVRETS DE DÉPOTS
4% jusq. concurrence de fr. 10.000
Comptes-courants et de crédits
Lettres de Crédit
sur la Suisse et l'Etranger.
Valeurs de placement - Achat - Vente
Ordres en Bourses
suisses et étrangères

Garde et gérance de titres.
Encaissement de coupons
Location de compartiments de Coffres-forts
(Safe-Deposit)
Métaux précieux - Achat et Vente
Or, Argent, Platine - Dégrossissage.
Or fin pour Doreurs. Or pour Dentistes.
4359

Neten Watch

Fabrique d'horlogerie Léopold Robert 90
La Chaux-de-Fonds

Fabrication de tous genres montres cylindres et ancres, dequis 15,2mm (6 3/4 lig.) à 29,3mm (13 lig., avec ou sans secondes, boîtes métal, plaquées, argent et or, en tous genres de formes. — Grande production.

Prix des plus avantageux. 872

Dorage de roues

Adoucissage circulaire. Grenée.
Prix avantageux.
Travail garanti.
Livraison rapide.

VVE DE LS. ESTOPPEY-ADDOR & FILS
Bienne Wasen 32 · · Maison fondée en 1880

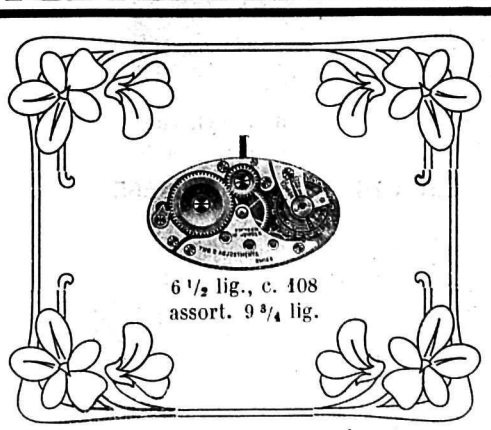

6 1/2 lig., c. 408
assort. 9 3/4 lig.

Premier calibre muni de mécanisme de remontoir à tirette breveté.

ATTENTION!

Fabricants et Grossistes, avant de sortir vos commandes, examinez les mouvements pourvus de mécanisme de remontoir à tirette brevetée de la

Fabrique d'Ebauches 1163

F. MATTER, Grenchen.

Installations de dépoussiérage
pour 3967
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)

Manufacture d'horlogerie
Roland Ruefli, Grenchen
Téléphone 3 33

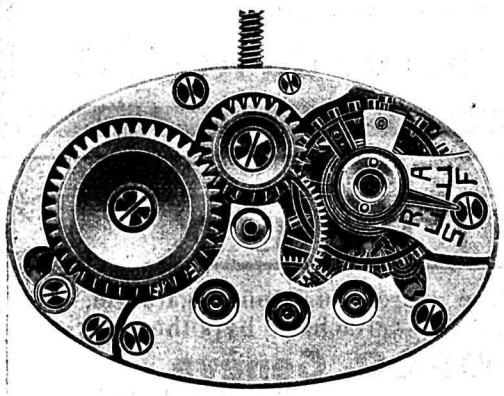

4 lignes agrandi.

4 à 9¾ lig.
ancre
Longueur 16.3 mm
Hauteur 3 »
Largeur 10 5 »
Qualité garantie.
1396

Fritz Lüthy-Räz & Co
THOUNE (Suisse)
Fabrique de **PIERRES FINES** pr l'Horlogerie
MAISON DE CONFIANCE ET DE PREMIER ORDRE
FONDÉE EN 1906 1262
Téléphone : 4.48

Télégrammes: Lüthyco

Montres tous genres, tous métaux
de 5½ à 10½ lig.
sont livrés avantageusement
par
MATA WATCH Co S.A.
BIENNE
Rue Bubenberg 7
Tél. 3.30
Spécialités de mouvements U. S. A.

MÉTAUX PRÉCIEUX
Fonte — Essai — Achat et Vente
Or fin pour doreurs et pour alliages — **Argent** fin en grenailles
Platine en plaquettes. 964
HOCHREUTINER & ROBERT S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)
Télégr.: Hochreutiner. Serre 40 Téléphone 47

Les aiguilles lumineuses flexibles
ainsi que le garnissage de **cadrans radium** restent toujours des **spécialités** de la maison 664
45, Rue des Tourelles **L. MONNIER & Co** La Chaux-de-Fonds
Son expérience, ses résultats, la satisfaction des clients, l'emploi de matières rigoureusement éprouvées ont fait sa force et son renom.
Demandez prix. **Etablissage.** — **Exportation.** Faites un essai.

Radium

Le fabricant soucieux de contenter sa clientèle, s'adressera toujours aux maisons les plus réputées et ayant une connaissance approfondie de l'article. Notre société s'étant spécialisée depuis 12 ans dans le domaine de la MATIÈRE LUMINEUSE RADIO - ACTIVE compte parmi les plus renommées. Nos nouvelles MATIÈRES VERTES sont irréprochables sous tous rapports.
Faites un essai et vous en serez convaincus.

Météore
S. A.
BIENNE
Rue de Rüschli 5 *Téléphone 7.21*
(Nouveau domicile)

Superbe occasion pour monteurs de boîtes

Balancier à friction „Osterwalder“
vis de 110 m/m
Presse excentrique „Schuler“
col de cygne, 35-40 tonnes
avec énorme collection de découpoirs, matrices et poinçons, de carrures, fonds et lunettes,
ayant servi à l'exploitation de l'Usine Honoré Bühler, à St-Sulpice. 1390
Toutes tailles jusqu'à 24 lignes, rondes, carrées, octogones, facettes, ciselées, mirages, illusions, etc.
Ces outillages vont sur les 2 machines susdites.
A vendre en bloc à prix excessivement avantageux. Occasion magnifique.
S'adresser à **Paul Kramer,** à **Montmollin** sur Neuchâtel.

ÉTUIS EN TOUS GENRES 1298
SPÉCIALITÉS POUR L'HORLOGERIE
ECRINS ET MARMOTTES DE VOYAGES
LANGENEGGER FRÈRES
LA CHAUX-DE-FONDS
TÉLÉPHONE 22.84 119, RUE NUMA DROZ

FABRIQUE DE BOITES OR

HELBEIN FRÈRES

10, rue de la Muse

GENÈVE

Téléphone Stand 54.05 et 40.48

se recommande pour la fourniture de :

Boîtes or, tous titres, genres et formes

Riche collection à disposition.

SPÉCIALITÉS :

Boîtes de formes, deux pièces, toutes cages et formes.

Boîtes à corne, formes variées, toutes cages.

Boîtes or gris, couleur platine. 4623

La Maison Eberhard & Cie, à La Chaux-de-Fonds

attire l'attention des fabricants d'horlogerie et des parties détachées, qu'en date du 26 septembre 1924, elle a déposé la marque

„Bandoola“

pour montres, parties de montres et étuis.

Elle se réserve de poursuivre par toutes voies légales ceux qui utiliseraient sans aucun droit la dite marque, qui est sa propriété personnelle.

La Chaux-de-Fonds, le 25 septembre 1926. 1392

Par mandat,

Alph. Blanc, notaire.

Polissages vis et aciers

RAQUETTES, MASSES, COQUERETS, ETC.

COLIMAÇONNAGES ET GOUGES

Spécialités: Vis biseautées; vis têtes rondes

HENRI GUYOT & Cie 383

H. Leuenberger, Successeur, St-Imier

Travail soigné. **Tél. 1.36** Livraisons rapides.

N'EXIGEZ

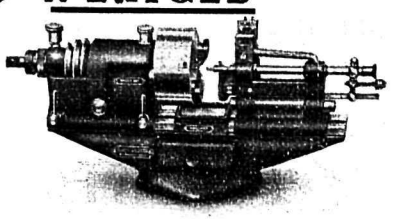

Machine à sertir, 12 H. Mod. déposé

que les Machines HAUSER

SPÉCIALITÉS :

Machines de sertissages modernes

MACHINES D'ÉBAUCHES

HENRI HAUSER S. A.

Fabrique de machines de précicion

BIENNE Tél. 53

DEMANDEZ NOS NOUVEAUTÉS !

Evitez les imitations. 700

Diamants bruts

BOART-CARBONE

Sablonnaux, Esquilles, Diamant noir pour poudre et burins

Rubis d'Orient - Saphir Montana - Grenat

L. M. Van Moppes & Sons

LONDRES 1922

Succursale Genève :

GENÈVE, 15, rue de Rive, 15

CAPITAUX

J'offre, intérêt modéré, prêt sur toute garantie, horlogerie, bijouterie, etc. — Rachat d'hypothèques.

Bureau HOFER, Genève

10, Croix d'Or 294 Tél. Stand 19.74

MAISON DE CONFIANCE — HAUTE DISCRÉTION

?

Les machines à numéroter CHOPARD

pour Boites et Mouvements, pièces détachées d'automobiles et mécaniques sont **reconnues** les **meilleures.**

— Fonctionnent sur tous les Continents. —

Machines à NUMÉROTER pour PANTOGRAPHES

Balanciers Col de Cygnes, vis de 25 à 35 m/m. 295

Etablissement F. CHOPARD, Nyon Tél. 362

GRAVURE S. MÉTAUX. POINÇONS, CLICHÉS

Fabrique d'horlogerie J. J. Badollet, Genève

GENEVA WATCH Co., Succr.

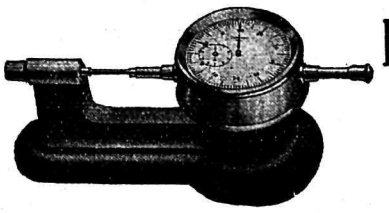

Micromètres

au centième de millimètre

à lecture rapide, construits spécialement pour la fabrication d'horlogerie.

En vente dans les principaux magasins de fournitures. 714

La Rattrapante, marque „Pontifa“

Marche permanente **Est excellente**

Mouvements, qualité Genève 1042

Grands, petits, formes diverses, ultra-minces 12, 14, 15/12mes — Spécialités

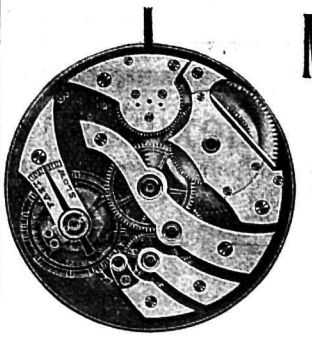

M.T. Stauffer Jeune

Ponts-de-Martel

Ancienne maison fabriquant uniquement l'article supérieur.

Quality is our chief concern.
Lowest price,
our next great care.

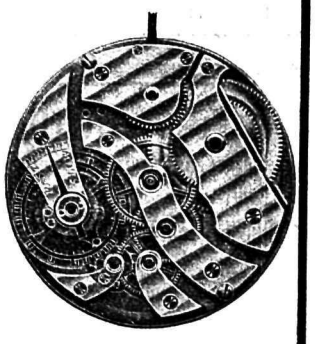

DIAMANTS BRUTS. BOORT - CARBONE

pour tous les usages industriels. — Outils diamantés.

Diamant blanc et noir pour poudre et burins. Pointes, Eclats, Esquilles, Poudres au plus bas prix.

LUCIEN BASZANGER

1989

SEUL CONCESSIONNAIRE
BRUTS SCIENTIFIQUES
« DJEVA »

6, Rue du Rhône, 6
GENÈVE
TÉLÉPHONE : STAND 4354

Saphir Montana. — Rubis d'Orient.
Grenats des Indes.
Saphir vert

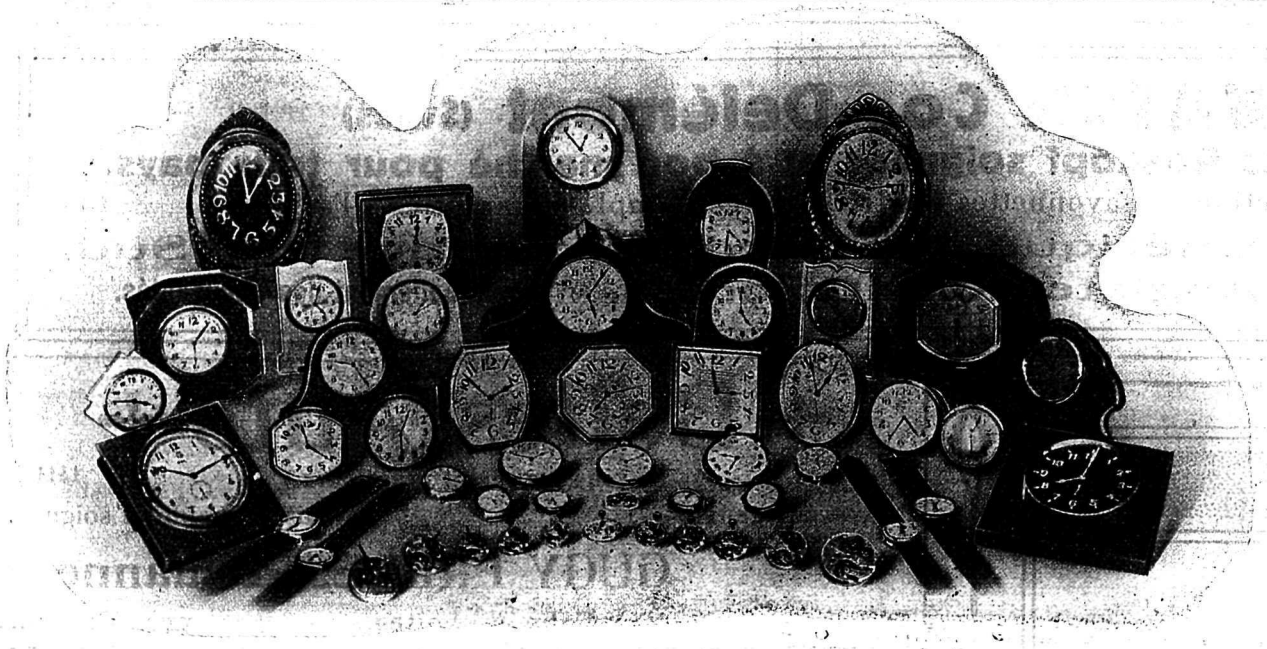

GILOMEN & Co. S.A.

„Heloisa"

LONGEAU (Suisse)

Montres et mouvements de $7\frac{3}{4}$ à 24 lig. et
Montres et mouvements de forme
en tous genres et pour tous pays.

SPÉCIALITÉS : 1328

Montres 8 jours pour autos, etc.

Demandez catalogue et prix.

L'ANNUAIRE DE L'HORLOGERIE SUISSE

Chapalay & Moffier S. A.

GENÈVE

EDITION: 1926

En vente : **Fr. 4.-**

à Publicitas Genève et succursales

Edition entièrement révisée, fortement augmentée et améliorée. Deux volumes, l'un contenant les adresses des fabriques d'horlogerie, l'autre, celles des fabriques de pièces détachées et accessoires, bijouterie, joaillerie, T. S. F., machines parlantes, etc. Chapitres supplémentaires donnant les adresses du Doubs et de la Haute-Savoie. Brochure sur la ***Terminologie Horlogère***. Cette dernière est en vente également séparément au prix de Fr. 1.50.

— Transports internationaux — Agence de Voyages et Maritime —

J. Véron, Grauer & Cie (Ch. Maurel)

La Chaux-de-Fonds

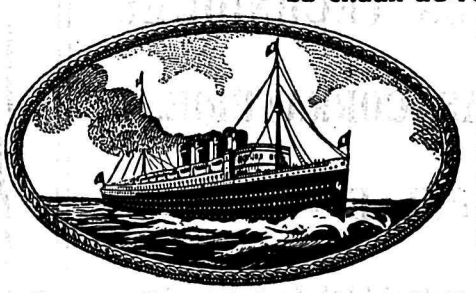

Billets de Chemins de fer
et Passages maritimes

Agence officielle :
Compagnie Générale Transatlantique
Cunard Line
Compagnie des Chargeurs Réunis
Cie Sud-Atlantique
Sté Gle de Transports Marit. à vapeur
Cie des Messageries Maritimes.

Pour tous les ports desservis par la Cie des Messageries maritimes
délivrance immédiate des connaissements 1283

Déménagements. - Vastes garde-meubles modernes

Renseignements et devis gratuits

Pierres fines pour l'Horlogerie

RUBIS SCIENTIFIQUES

Qualité soignée en tous genres

fabriqués entièrement (brut compris), par

THEURILLAT & Cie

PORRENTRUY

Grenat, Saphir, Rubis, etc.

Livraison par retour. 2291

MATIÈRES LUMINEUSES RADIUM

RADIO-CHIMIE „HELIOS“ S. A.
BIENNE
10, rue Centrale — Téléphone 20.64
livre rapidement toutes qualités de
RADIUM
à des conditions très avantageuses. 1420
Sur demande on se charge du posage.

JURA WATCH Co., Delémont (Swiss)
Manufacture de Montres Roskopf soignées et à bon marché pour tous pays.
La plus grande production en savonnettes électro et dorées simple et garanties à l'acide. 1416
Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud,
Montres portefeuilles 19/26‴ l'Angleterre et Colonies. **Continuellement des nouveautés.**

[redacted]

PENDANT LES VACANCES
LES SERVICES TECHNIQUES
DE PUBLICITAS, CORRATERIE, 7
GENÈVE
POURRONT PRÉPARER VOTRE
PUBLICITÉ POUR L'AUTOMNE

[redacted]

Messieurs les Fabricants

Atelier de polissage moderne pour boîtes or
en tous genres
demande du travail à prix très modérés pr qualité soignée.
Offres sous chiffre **P 20046 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 293

✣ Boîtes Auto ✣
tous genres et grandeurs. 1411
Prix avantageux. Livraison rapide et soignée.
GUGY FRÈRES, Douanne
Téléphone N° 23. Fabr. de boîtes. près Bienne.

NOUVEAUTÉ
Quels grossistes s'intéresseraient pour 1927 à la vente de montres de poche et de montres de devanture, battant la seconde.
S'adresser à la maison
Barbezat-Bôle S. A., Le Locle.
Une de ces montres a obtenu un premier prix à l'Observatoire de Neuchâtel. 1412

MONTRES OR, savonnettes, lépines et bracelets petites et grandes pièces
sont livrés avantageusement par
Rossel-Conrad, Tramelan
Fabrique de montres „La Trame“
Spécialité ; Savonnettes or. 1414 **Réglage de précision.**

DIVERS

Allemagne

Fabrique de montres-bracelets de Pforzheim, bien introduite auprès des grossistes allemands se chargerait de représenter à la commission bonne fabrique suisse de montres or savonnettes et autres articles.

Faire offres sous chiffre **P 22371 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds. — URGENT.** 1423

Terminages

A sortir quelques grosses terminages 6 3/4 lig. A. S. en qualité soignée.

Faire offres avec prix et délai de livraison sous chiffre E 3182 U à **Publicitas, Bienne.** 1417

Divers

Pierres fines

Atelier bien installé pour perçage, grandissage et arrondissage, désire entrer en relations avec fabricants. Eventuellement association pour le finissage de la pierre.

Offres écrites sous **K 26251 L** à **Publicitas Lausanne.** 1408

TERMINAGES

Important poste de 8 3/4‴ A. S., est à sortir.

Seuls termineurs très sérieux sont priés de faire off. avec prix à la **Juvil Watch**, route de Reuchenette 23, **Bienne.** 1418

DIVERS

8888888888888 8 JOURS 8888888888888

Avis aux Grossistes et Exportateurs

Pour vos montres 40mm (18/19‴), *ancres 8 jours, bal. visibles,* adressez-vous avec confiance à la

Manufacture de Montres 8 jours

WYSS FRÈRES

à **Granges** (Soleure)

P.S. Demandez nos nouveaux prix!

8888888888888 8 JOURS 8888888888888

8888888 8 JOURS 8888888 8888888 8 JOURS 8888888

HANS HELD

Tél. 634 **La Chaux-de-Fonds** Parc 130

Représentations — Commission — Courtage

Achat et vente aux meilleures conditions.

Occasions toujours disponibles 4756

Régulièrement en stock

Mouvements cyl. et ancre de 5 lig. à 10½ lig.

Bracelets extensibles or, argent et plaqué.

HENRI ROZELAAR

28, rue du Marché 25

Téléphone; Stand 8383 **GENÈVE** Ad. télégr.: Pierrefines Genève

BRILLANTS et ROSES

toutes les grosseurs et qualités

Perles et pierres fines

ADOLPHE ADLER

3, RUE ADRIEN LACHENAL, 3

GENÈVE

Brillants et Roses

ACHATS VENTES

TAILLERIES

Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 1387

Employé

sérieux, actif, très routiné dans la fabrication d'horlogerie, pouvant aussi s'occuper de la comptabilité, correspondance, contrôles, écots, etc., désire changement de situation. Prétentions modestes. Au besoin s'intéresserait financièrement ou accepterait association dans commerce prospère. 1391

Ecrire sous chiffre **P 8505 T, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.**

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Représentant

expérimenté, bien introduit chez les grossistes de Genève, est demandé par importante fabrique de montres argent et métal du Jura bernois.

Adresser offres avec références sous chiffre **P 22328 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1378

ACHAT ET VENTE

Atelier et maison à 1 famille

à vendre de suite.

Situation à une heure de Bienne, à proximité du tram. La maison comprend 5 chambres, 1 cuisine, chambre haute, grand galetas, lessiverie, chambre de bain, véranda. L'atelier contient 20 à 30 places. Electricité, force motrice, 24 prises pour lampes électr., 1 bureau, téléphone. Grand jardin avec 20 espaliers, garage d'auto.

Ecrire sous chiff. **V 3114 U à Publicitas Bienne.** 1382

DIVERS

Pièces décolletées pour l'horlogerie

Pignons de finissages

Pignons coulants

Remontoirs

Noyaux

Tiges

Vis

Pieds

Forêts

Goupilles

Couronnes

Fraises, Canons etc., sont fabriqués à prix avantageux par

Décolletages A. G. Grenchen. 4805

Demandez prix s. v. p.

PITONS

tous genres 1325

Fournitures diverses

GRANDJEAN FRÈRES

Le Locle

Pour vos **mouvements** ancre, 11,8 (5¼), 14,6 (6½), 15,2 (6¾), 19,7 (8¾), 22,0mm (9¾‴), adressez-vous à 85

JOHN SIMON

Doubs 13,

La Chaux-de-Fonds,

qui livre bien et avantageusement.

Si vous cherchez

MOUVEMENTS

ancre 14,6 (6½), 17,4 (7¾), 19,7mm (8¾ lig.)

adressez-vous à

ARTH. BROSS

Charrière 22, **La Chaux-de-Fonds**

qui livre à prix avantageux une bonne qualité. 592

RADIUM 4914

André de Colombes

Vente et pose soignée

sur cadrans et aiguilles

MICHEL TISSOT

rue du Progrès 113

LA CHAUX-DE-FONDS

Argentage de mouvements

en tous genres

Prompte livraison.

Demandez mes prix. 1383

Paul Barthe

Léopold Robert 84-109 Tél. 24.68

Chaux-de-Fonds

Fd. & Ad. Droz

Parc 91, 486

La Chaux-de-Fonds

livrent avantageusement

mouvements dep. 3¾ lig., rectangle.

Pierres fines

Vérifiage. Demandez notre tarif. Essayez notre travail. 1361

Spécialités de tournages.

F. Capt-Vionnet & Fils, Brassus.

Achat et Vente

Graveurs et guillocheurs

A vendre l'outillage complet d'un atelier comprenant une dizaine de tours et machines, un moteur et transmission, diverses pinces, des molettes, etc. 1425

Demandez l'adr. à **Orell Füssli Annonces, Neuchâtel.**

On cherche à acheter

machines à rectifier les surfaces planes. Outillage pour polir les ailes de roues. 1422

Off. sous chiff. **P 22370 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Montres de poche

Maison de gros achèterait régulièrement gros lots de montres en nickel, argent, cyl. et ancre, contre paiement comptant. Offres avec tous détails (patrons). Se chargerait éventuellement de la vente et du dépôt de fabrique importante.

Offres sous chiffre **L S 6471 à Rudolf Mosse, Leipzig.** 1409

A VENDRE

un lot de mouvements 22,0mm (9¾‴), ancre, sans marque, très bonne qualité.

Offres sous chiffre **P 22373 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1426

On cherche à acheter d'occasion

une machine à creuser les noyures, BURRI.

Faire offres à **case postale 10775, Bienne.** 1419

Offres et Demandes d'emplois

Horloger - Rhabilleur

25 ans, 7 ans de pratique, ayant fait terminages petites et grandes pièces et travaillant indifféremment sur toutes les parties, cherche place à l'étranger.

Ecrire s. chiff. **R 78587 X à Publicitas Genève.** 1403

Fabrique d'ébauches demande

1 Technicien chef de fabrication

apte à suivre l'ébauche interchangeable, preuves sérieuses exigées,

1 commis de fabrication

bon correspondant, ayant l'habitude d'une fabrique d'ébauches. 1402

Faire offres sous chiffre **V 3166 U à Publicitas Bienne.**

Chef sertisseur

connaissant la partie à fond, ainsi que l'outillage, cherche place pour date à convenir. 1406

Certificats à disposition

Adr. off. s. chiff. **P 22360 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

REPRÉSENTATION

Fabricant d'horlogerie, visitant tous les magasins d'horlogerie-bijouterie,

cherche

représentation générale pour la Suisse d'articles intéressants.

Adresser offres sous chiffre **C 58691 X, à Publicitas, Genève.** 1399

ACHAT ET VENTE

Etats-Unis

Importateur d'horlogerie s'intéresserait à tous genres de

mouvements et montres

(genres américains)

Paiement au comptant.

On est prié de faire offres détaillées avec prix, évent. échantillons ou planches illustrées à case **postale 2956, Bienne.** 1424

Office des faillites du Locle

VENTE

d'une

Fabrique d'assortiments à ancre

L'Office des faillites du Locle, Administrateur de la masse en faillite de **Fabrique d'Assortiments La Fourmi S. A.** au Locle, offre à vendre de gré à gré, en bloc ou séparément, l'immeuble à l'usage de fabrique et habitation, ainsi que les machines, outillage et fournitures compris dans l'actif de cette masse.

L'immeuble, contenant 3 beaux logements, jouit d'une belle situation, dans quartier tranquille.

Pour visiter, s'adresser à l'Office soussigné où les offres seront reçues jusqu'au 15 octobre 1926.

Le Locle, le 29 septembre 1926.

Office des Faillites,

1413 Le Préposé, **Tell-Ed. Pochon.**

UNITED STATES

Importer interested in all kinds of

Movements & Watches

(American Styles)

Cash Payment.

Full particulars with prices.

Eventually samples or illustrated plates sub. Chiffre **F 3192 U** à **Publicitas, Bienne.** 1421

OFFICE FIDUCIAIRE

Dr. F. Scheurer 1415

Expert comptable et organisateur commercial

NEUVEVILLE Tél. 46 Prix modérés. **NEUCHATEL** Tél. 6.22

Sertissages

On entreprendrait encore quelques grosses de sertissages petites pièces ancre, par semaine, en 15, 16, 17 rubis.

Travail soigné. Références de 1er ordre.

Ecrire sous chiffre **P 22353 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 1404

Fabricant, voyageur expérimenté, s'occupant exclusivement de la montre homme, qualité courante, métal et argent, cherche la

Représentation pour l'Europe centrale et le Nord

d'une fabrique de grandes pièces soignées or et argent et d'une fabrique de montres bracelets tous genres en bonne qualité.

Voyages réguliers seraient entrepris.

Bien introduit auprès des maisons de gros de tous les pays.

Offres sous chiffre **P 22361 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 1405

Le bureau technique de la maison ci-dessous sortira prochainement

Calibre 610

ancre

Ovale allongée $5\,^1/_2 \times 10$ lignes.

Hauteur 18/12.

Dimension totale 22,35 × 13,00.

Dimension s/ encageage 22,00 × 13,00

Hauteur 3,30. 1397

Echappement $8\,^3/_4$‴, ligne droite.

A. SCHILD S. A.
Grenchen.

CONTROLE ANGLAIS

Retour des envois par express, départ de Birmingham 9-11 jours après l'expédition de la Suisse

POINÇON NEUTRE

Acheminement des colis de la Suisse :

Via DELLE - LAON { BOULOGNE - FOLKESTONE / CALAIS - DOUVRE

Seulement les envois par la poste : boîtes-lettres et colis postaux, sont traités. — **Service rapide.**

Les nouveaux clients sont priés de nous demander le mode d'envoi avant d'expédier, de manière à éviter tout retard.

RENSEIGNEMENTS GRATIS 275

Geo Bouverat & Co, 30, Frederick Street **Birmingham**

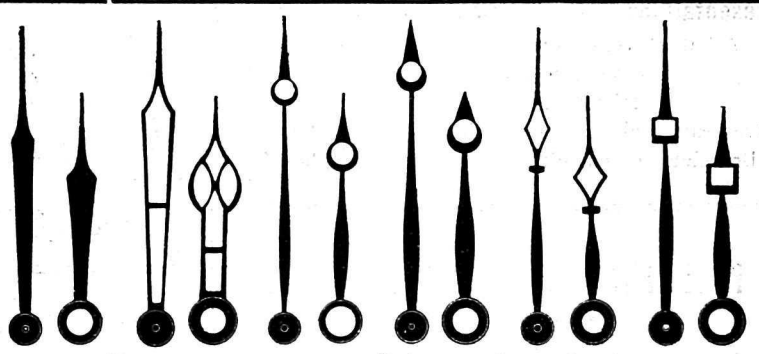

Tous genres, toutes qualités, grande production. 1104

Pinces de pendants toutes grandeurs

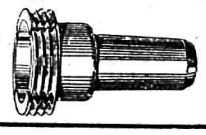

Usines JEAN FLURY
Genève-Carouge.

SERTISSAGES

en tous genres et toutes grandeurs, depuis 4 1/4 lignes.

Travail prompt et soigné. Prix modérés.

ALBERT STEINMANN, La Chaux-de-Fonds

Téléphone 14.59 826 Léopold Robert 109, 2me étage

PIERRES FINES

Les Fils de J. BRÉGUET-BRÉTING

BIENNE (SUISSE)

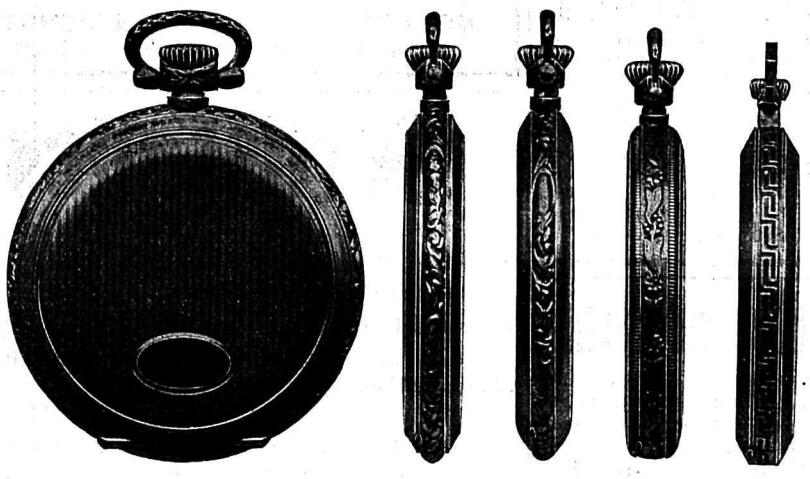

Boîtes de montres, toutes grandeurs américaines, en plaqué or et métal blanc.
Grandeur 12 size, en stock 710

Fabrique de

Pendants, Couronnes, Anneaux

Plots et Anses pour montres bracelets

Assortiments fantaisies en tous genres

BOURQUIN FRÈRES

MADRETSCH-BIENNE 1103

Téléphone 7.15 Télégrammes : Anneaux

COMMISSION – EXPORTATION

Courroies en cuir „Vera“

Véritable courroie Balata Dick

pour transmissions

sont la spécialité des Etablissements

Wanner & Cie Sté Ame, Horgen

2320